

La bicyclette de dérailleurs

caen.fupicy.org



illustration : associinolin.free.fr

N°17 – juin 2018

Plus le droit à rien...

La période actuelle est propice à toutes les protestations enflammées des gens qui constatent avec amertume que peu à peu ce qui était permis, toléré, voire caché sous le tapis se trouve interdit, montré du doigt, dénoncé. Beaucoup de justifications rationnelles à cette évolution. Les déplacements ne font pas exception et chacun de s'interroger sur la liberté qu'il nous reste d'aller et venir quand et comme nous le souhaitons.

J'aimerais faire le parallèle avec l'éducation des enfants et adolescents : une éducation digne de ce nom vise à responsabiliser l'enfant à la mesure de son niveau de compréhension et de lui faire saisir que sa liberté est liée à la confiance que ses parents pourront lui accorder. Aujourd'hui nous voyons qu'une grande partie de la population use et abuse de sa liberté de se déplacer et de stationner à sa guise avec un véhicule motorisé et s'oppose aux restrictions qui lui sont imposées, en particulier en matière de vitesse maximale autorisée. Quelle parade à ces restrictions, sinon, comme pour le jeune qui parfait son éducation, de s'appliquer à soi-même, sans en être contraint légalement, une forme d'éthique de comportement.

J'appelle de mes vœux une certaine remise en question des comportements consistant, sans y être obligé, à renoncer parfois à sa voiture en mesurant, surtout lors des déplacements urbains et péri-urbains, les nuisances considérables qu'elle implique en matière de santé et d'environnement.

Christine Corbin

Train + vélo : la réponse à notre lettre au Président de la Région Normandie, Monsieur Hervé Morin (cf Bicyclette N°16 mars 2018)

Madame la Présidente,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre courrier du 25 janvier 2018, dans lequel vous m'interrogez sur les difficultés rencontrées par les cyclistes dans le cadre de l'intermodalité train + vélo et me faites part de vos préoccupations.

Permettez-moi d'abord de vous dire que je partage pleinement votre souci d'obtenir une qualité de service conforme aux attentes légitimes des cyclistes. La Région Normandie porte en effet beaucoup d'attention au développement de sa politique vélo, qui s'appuie sur différents dispositifs de soutiens financiers :

- la réalisation d'études et de travaux d'aménagements cyclables en vue de favoriser le développement des déplacements alternatifs,
- l'acquisition de vélos électriques et au déploiement d'un réseau cohérent de maisons du vélo en Normandie afin de soutenir le développement de l'usage du vélo,
- les stationnements des vélos prévus dans les projets de Pôles d'Echanges Multimodaux de manière à inciter les automobilistes au transfert modal.

Soucieux de répondre à vos demandes, j'ai relayé votre courrier dès réception à SNCF afin qu'une vigilance sur le respect des emplacements vélos dans les TER soit apportée et que la proposition d'apposition de pictogrammes au sol précisant la priorité aux vélos soit étudiée.

En ce qui concerne les gares de Bayeux et Lisieux, je vous informe que ces gares sont considérées comme des gares prioritaires, inscrites au Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmé Normand. SNCF Réseau indique que les nouvelles constructions ne prévoient pas de goulottes pour monter plus facilement son vélo par les escaliers, car aucun obstacle ne doit être placé dans toute la largeur des escaliers, à savoir rampe bagage, goulotte vélo, etc. Cette contrainte est due à la largeur des escaliers qui est conditionnée par la largeur des quais. Cependant les ascenseurs permettront d'accéder aux ouvrages de franchissements dénivelés (passerelle). Techniquement, chaque cabine d'ascenseur permettra de recevoir un vélo standard (1m70) pour pratiquement 2 mètres de diagonale.

Les nouveaux locaux de la maison du vélo de Bayeux ne permettent pas en effet de maintenir le niveau de service relatif au parking vélos sécurisé. Un abri vélo financé par la Région est toutefois accessible au Pôle d'Echange Multimodal situé à proximité de la gare de Bayeux. Il n'est, par ailleurs, pas envisagé de création d'abris vélos sécurisés sur ce secteur faute de participation constatée par la maison du vélo de Bayeux.

Sachez enfin que dans le cadre du renouvellement du parc de trains intercités normands, les Omnéo normands seront dotés d'un espace vélo gratuit afin de favoriser l'intermodalité. Cet espace se trouvera au milieu de la rame face à la machine à café (annexe 1). Des attaches ont été prévues pour permettre une bonne stabilité des vélos dans le train (annexe 2). Pour ce qui est de la protection contre le vol, une pâte d'ancrage est prévue pour recevoir un anti vol au niveau de la roue arrière des vélos, en partie supérieure des séparateurs (entouré en rouge dans l'annexe 2).

Espérant avoir répondu à vos demandes, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le président et par délégation, le directeur Mobilités et Infrastructures
Laurent ROQUE

Action Bayeux 2 juin 2018

L'antenne bayeusaine de Dérailleurs fêtait, ce samedi 2 juin 2018, le premier anniversaire du double sens cyclable mis en place rue de Crémel. L'occasion pour eux de demander que la rue de la Juridiction en devienne un aussi.

«Nous fêtons le premier anniversaire du premier et seul double sens cyclable de Bayeux, rue de Crémel» sourit Patrick Chalmel, membre de Dérailleurs, ce samedi matin. Pour lui et ses amis cyclistes, depuis un an, le bilan est bon: parcours raccourci pour rejoindre ou partir de la gare à vélo, vitesse moins importante des voitures qui croisent les cyclistes.

Véloroutes et voies vertes de Normandie.

Dérailleurs est délégué régional de l'AF3V et porte naturellement attention aux réalisations en cours dans notre région. Deux beaux itinéraires sont en voie finale d'achèvement. D'une part la Voie verte de la Suisse Normande dont le dernier tronçon Thury Harcourt / Le Pont de la Mousse sera ouvert pour l'été. D'autre part, la Véloroute du Lin en Seine Maritime qui reliera bientôt Dieppe à Fécamp par l'intérieur des terres et permettra ainsi d'éviter la véloroute du littoral trop sportive pour certains. Le 30 mai a été inauguré le tronçon Fécamp-Valmont et en septembre devrait être ouvert le tronçon final jusqu'à St Vaast-Dieppedalle.

A l'horizon 2020 et 2021 devraient être terminées respectivement La Seine à Vélo de Paris au Havre, Honfleur et Deauville ainsi que la partie française de l'EuroVelo 4 qui parcourt le littoral de Roscoff à la frontière belge. Beaucoup reste à faire sur ces deux itinéraires mais il existe une réelle volonté politique d'aboutir aux échéances fixées.

André-Pierre Hodiernne

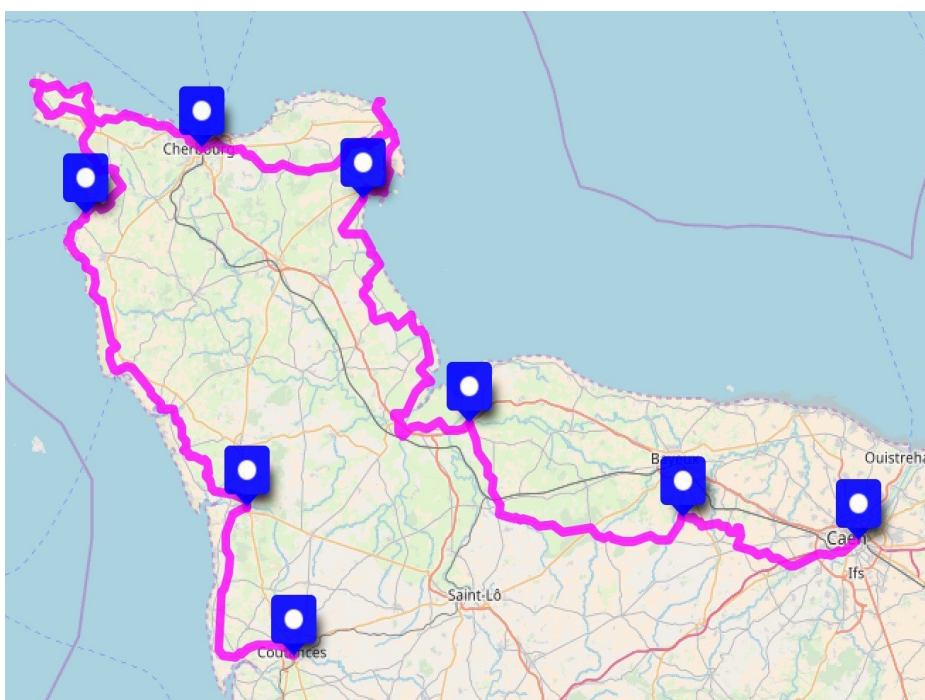
Partis de Coutances, les dérailleurs sont arrivés à la maison du vélo après 400 km et 3500 m de dénivelé réalisés en 7 jours. La pluie, le soleil, le vent furent de la partie comme il sied à toute bonne randonnée à vélo.

Nous partons de Coutances dès l'arrivée des derniers cyclistes arrivant en train de Caen par une journée ensoleillée. Lessay est notre première halte nocturne, notre première crevaison également. Longeant la mer et ses embruns, nous gagnons le nord ouest du Cotentin, par Les Pieux. Un paysage de landes, parfois voilé et humide à cause de la proximité de la mer adoucit les côtes. La côte nord-ouest est rude pour les mollets et le moral mais le moral est soutenu par l'équipe. Nous serrons les dents et après une halte à port Racine nous voici à Cherbourg par les chemins détournés de Joëlle qui évitent les voitures. A partir de Cherbourg une mission nous est confiée, évaluer le balisage de l'EV4 reliant Roscoff à Kiev. Passage obligé par les brioches du Vast, délicieuses et nous nous retrouvons sur de petites routes voire chemins jusqu'à Isigny-sur-Mer, via Carentan. Pas toujours roulant mais ça se fait, surtout quand les chemins sont secs et avec quelques notions de VTT. Les plages de débarquements de la guerre 39-45 nous rappellent que la folie humaine n'a pas de limite. Les portes à flots sont une spécificité sur la Vire et permettent de réduire la salinité des terres.

En conclusion le Cotentin n'est pas plat, cela nous le savions. Mais que de paysages sauvages et fantastiques nous attendaient ... au sommet d'une côte ! Allez mon gars encore un effort ! Nous avons Lessay la plaine pour aller aux Pieux. Dans Carentan nous en parlerons encore.

Bravo à toutes et à tous d'avoir vaincu les difficultés de cette rando, particulièrement celles des côtes ouest, en surpassant la douleur dans ces terribles montées.
Pour suivre plus en détail notre périple : <https://trackmytour.com/W1qtQ>

*Une p'tite côte, deux p'tites côtes,
Toujours des p'tites côtes !
Pédalent les dérailleurs,
Rien ne les rebute !
Une p'tite côte, deux p'tites côtes,
Toujours des p'tites côtes !
Ici ou bien ailleurs,
Les dérailleurs vont droit au but. G.et M.R.*



Ramasse-miettes et fourre-tout ... les brèves de Georges Seguin



La capsule qui rend le vélo facile. La pluie, les chauffards, la fatigue après la journée de boulot ... Autant d'obstacles qui détournent de nombreux citadins du vélo ? L'invention qui a germé dans la tête de Sébastien Roques, 26 ans, diplômé en 2015 de l'université de technologie de Compiègne (Oise), devrait renvoyer ces problèmes au garage : il a conçu une capsule sur laquelle les cyclistes viendront « clipser » leur propre vélo. Cette coque qui porte le nom d'Evo, comme évolution, a remporté le prix étudiant *Le Monde-Smart Cities*. Grâce à elle, fini les gouttes sur le visage, réduits les risques d'accident avec les deux-roues supplémentaires, oubliées les montées infernales grâce à l'appareillage électrique de l'engin. « Un bon vélo électrique coûte 2000 €, un scooter électrique encore plus cher ... Avec Evo,

tout le monde aura accès à la mobilité durable » explique Sébastien Roques. Sur le modèle du Vélib' en libre-service, le prototype d'Evo verra le jour à la rentrée et sera testé sur un campus privé fin 2019. (*Le Monde mai 2018*)

De bonnes raisons d'aimer le vélo.

- Parce qu'il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.
- Parce qu'à vélo on dépasse les autos.
- Parce que sans selle la vie est fade.
- Parce que ça se gare facilement.
- Parce que c'est bon pour la planète.
- Parce qu'on est facilement en danseuse.
- Parce qu'il passe partout.
- Parce qu'il ne fait pas de bruit.
- Parce qu'on ne pédale jamais dans la choucroute.
- Parce qu'on peut en faire à plusieurs.
- Parce que sous la pluie c'est rigolo.
- Parce que tout est une histoire de cycle.
- Parce qu'un vélo de course permet d'aller faire son marché.

(Extrait d'une page de de pub du réseau de magasins "cyclable")

Appel de cotisation 2018.

Si vous ne savez pas où vous en êtes de votre cotisation, il existe un truc simple : votre année de cotisation est inscrite en haut et à gauche de l'étiquette adresse sur l'enveloppe qui contient ce courrier. Si vous y voyez autre chose que "2018" c'est que vous n'êtes pas à jour ... Pensez à renouveler votre adhésion : le nombre d'adhérents est important car, au delà de l'aspect financier, c'est souvent le seul critère retenu par les collectivités territoriales pour juger de notre crédibilité. Vous pouvez nous retourner le coupon joint à cette lettre mais le plus simple reste l'adhésion en ligne via HelloAsso : <http://derailleurscaen.net/adhesion/> **Merci à tous pour votre fidélité.**

Association Déraillleurs – Maison du Vélo – 54 quai Amiral Hamelin – 14000 CAEN

courriel : caen@fubicy.org

site : <http://caen.fubicy.org>

Membre de la FUB : Fédération française des Usagers de la Bicyclette

Membre de l'AF3V : Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes

SIRET : 512 929 704 00025



MAISON DU VÉLO